RENFORCEMENT DES CAPACITES / LO GPPEM forme des journalistes

C'est dans un contexte national caractérisé par la rébellion au nord du Mali et les préparatifs des élections générales de 2012 que le Groupement de la presse écrite du Mali (GPPEM), en collaboration avec la coopération Suisse, vient d'initier une série de formations à l'intention de jeunes journalistes d'une trentaine de rédactions de la presse écrite.

Objectifs : apprendre aux jeunes la déontologie du métier enfin de les amener à faire un traitement professionnel de l'information.

Cette première série portait sur deux thèmes à savoir : « éthique et déontologie de la presse » ; « le journalisme d'investigation » ; du 23 au 24 février 2012 au siège de la structure sise à Hamdallaye ACI sous la présidence de M. Tiégoum B. Maiga, président du GPPEM. E cette période critique, le traitement de l'information requiert assez de retenue si le journaliste veut faire œuvre utile à la société. Ainsi, il s'interdira toute information tendant à affaiblir sa société d'appartenance. Conscient de la nécessité de cette formation pour les jeunes apprenants, le GPPEM a fait appel à des sommités de la presse malienne dont entre autres : Mahamane Hamey Cissé du Scorpion, Souleymane Drabo de l'Essor, le Colonel Diaran'Koné du bureau de presse de l'armée.

Quatre jours durant, les participants ont échangé sur des thèmes relatifs aux : codes d'éthique et de déontologie ; la crise du nord : que faut-il dire ? Comment le dire ? Les sources : comment juger de la crédibilité? La protection des sources ; les genres rédactionnelles ; la hiérarchisation de l'information ; la collecte et le traitement de l'information ; l'investigation journalistique, etc.

Notons que le GPPEM est une initiative visant à créer les conditions idoines devant permettre à la presse libre de se pérenniser afin de rester le quatrième pouvoir permettant de donner à la démocratie toutes ses valeurs de transparence, d'égal accès à l'information et de stimuler ainsi par cette même voie le devoir de rendre compte des autorités.

Abdoulaye OUATTARA

Le Républicain / N° 4335 du 28 Février 2012